

• NOUVEAUTÉ 2026

PRISE EN CHARGE DE LA DOULEUR AVEC L'HYPNOSE RECONNUE PAR LA HAS

Dans le cadre du 6^e cycle de certification des établissements de santé, la Haute Autorité de Santé (HAS) fait de la **prise en charge de la douleur une priorité absolue**.

Définit comme critère impératif, le critère 1.1-05, stipule :

*« le patient bénéficie de soins visant à anticiper
ou à soulager rapidement sa douleur »*

Les recommandations clés de la HAS :

- **Évaluation et traçabilité** : La douleur doit être évaluée dès l'arrivée du patient avec une échelle validée et adaptée, puis régulièrement réévaluée.
- **Prise en charge médicamenteuse stricte** : Les traitements doivent respecter les bonnes pratiques. La HAS insiste particulièrement sur les prescriptions conditionnelles (si besoin), qui doivent impérativement être assorties d'une valeur seuil déclenchant l'administration du médicament. L'anticipation antalgique avant des actes douloureux est également exigée.

Intégration des approches non médicamenteuses : C'est le grand tournant de ce référentiel. La HAS exige que les professionnels proposent, lorsque c'est pertinent, des modes de prise en charge non médicamenteux de la douleur en complément ou en alternative aux traitements classiques, et parmi elles, l'hypnose.

L'hypnose : une reconnaissance institutionnelle majeure



L'inscription explicite de l'hypnose par la HAS parmi les approches non médicamenteuses validées est **une grande avancée pour sa reconnaissance**. La douleur étant définie comme une « expérience sensorielle et émotionnelle », l'hypnose est désormais reconnue institutionnellement comme une réponse thérapeutique incontournable pour moduler la perception douloureuse et soulager la souffrance globale des patients.

CINQ ARGUMENTS POUR SE FORMER DÈS AUJOURD'HUI AVEC EMERGENCES

Emergences propose depuis 20 une formation dédiée à l'hypnose et la douleur, à Rennes et Paris et déclinée en intra-établissement.

- 1** Emergences est un organisme de formation continue **certifié Qualiopi et dédié aux professionnels de santé.** (Certification qualité délivrée au titre de la catégorie suivante : actions de formation)
- 2** Les formateurs sont **tous professionnels de santé en activité.**
- 3** **La pédagogie est immersive et concrète** (Concept IDÉE) : vous apprenez par l'Information, la Démonstration, l'Exercice (jeux de rôles systématiques) et l'Évaluation. Cette méthode vous rend rapidement autonome sur des outils pratiques comme l'hypnose conversationnelle, les techniques de protection, ou l'auto-hypnose.
- 4** **Une excellence saluée par vos pairs :** en 2025, les évaluations sont de de 9,52/10 à Rennes et 9,20/10 à Paris !
- 5** **Des financements multiples et facilités :** la formation est éligible à de nombreux dispositifs comme le DPC, le FIFPL, le FAF-PM ou le CPF (pour les agents de la fonction publique sous conditions).
Emergences propose également 15% de réduction pour toute inscription en duo.

5 EXCELLENTEs RAISONs
DE FRANCHIR LE PAS,
JE ME FORME !

